



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°03

Réunions du bureau Exécutif du : 21 Août 2020

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Olivier GONCALVES et Noël RIFFAUD

Assiste : M. Maxime APRUZZESE (CTRA)

Excusés : MM. Jérôme CASCALES, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE et Denis SOTO

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

***Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19,
la Commission Régionale des Arbitres s'est réunie en présentiel et par voie téléphonique.***

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de réunion du Bureau Exécutif du 05.08 (PV 02) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED informe les membres de la CRA qu'en raison de la crise sanitaire, lors du rassemblement du stage de rentrée du Dimanche 23.08, le port du masque sera obligatoire hors test physique.

Tous les participants Arbitres de Ligue, Candidats, Observateurs, Encadrants CRA, CDA et Ligue devront subir un test virologique PCR à effectuer le 19 ou 20.08 dans un laboratoire d'analyses et transmettre leurs résultats à la CRA avant le dimanche 23.08.

Un mail a été adressé en date du 12.08 à l'ensemble des participants reprenant l'ensemble des instructions et recommandations à suivre. Toute personne n'ayant pas effectué ce test ou fait parvenir ses résultats ou comportant un résultat positif ne pourra participer au stage.

CORRESPONDANCES

DE LA DTA/FFF :

Mail du 07.08 de la DTA relatif au tableau récapitulatif l'ensemble des paramètres indemnités et déplacements pour les compétitions nationales pour contrôle dans FOOT2000.

Mail du 10.08 de la DTA relatif à l'envoi des fichiers des dossiers d'inscription de tous les candidats aux examens fédéraux du 11 au 13.09.2020 pour vérification.

Lu et pris note, la CRA a renvoyé le fichier après avoir effectué 2 modifications.

Mail du 17.08 du Pôle JAF relatif à la transmission de la circulaire des championnats nationaux U17/U19 et des consignes administratives destinées aux Arbitres JAF.

DE LA LIGUE DE GUYANE :

Mail du 08.08 du Président de la CRA accusant réception de notre demande de transfert du dossier administratif et dossier médical d'ADAMCZYK Teddy suite à sa mutation.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président.

DE LA LIGUE DE NOUVELLE AQUITAINE :

Mail du 08.08 relatif à la demande de confirmation de catégorie à l'issue de la saison 2019/2020 pour BENSALAH Adam suite à sa mutation dans cette Ligue.

Lu et pris note, la CRA confirme l'envoi par mail en date du 31.07 et joint l'extraction du classement des Arbitres de la catégorie.

DE LA LIGUE LAURAFoot :

Mail du 11.08 relatif à la transmission d'un courrier adressé à la Ligue pour la demande de transfert du dossier administratif et médical de l'Arbitre DAGO Maxime suite à sa mutation sur leur territoire.

Lu et pris note, la CRA accuse réception de cette demande et adressera le dossier très prochainement.

DES CDA:

PROVENCE :

Mail du 06.08 relatif à la transmission de 2 candidatures Arbitres FUTSAL Ligue saison 2020/2021 à savoir, TELAA Nouari et MARESNI Nabil.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président et précise qu'ils seront convoqués au Stage CRA FUTSAL le 20.09 à BOULOURIS.

VAR :

Mail du 06.08 relatif à la transmission de 2 candidatures Arbitres FUTSAL Ligue saison 2020/2021 à savoir, ROBERT Kevin et CHAKROUNI Khalid.

Lu et pris note, la CRA remercie le président et précise qu'ils seront convoqués au Stage CRA FUTSAL le 20.09 à BOULOURIS.

Mail du 06.08 relatif à l'examen des Candidats Ligue nous informant que ROUX Jason ne sera pas candidat du fait de son indisponibilité pour des raisons professionnelles.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président et réactualise la liste des candidats à l'examen du 23.08.

Mail du 13.08 informant la CRA qu'en raison de l'organisation des tests physiques pour les Arbitres de District, 5 Arbitres de Ligue seront mobilisés, MM. BOUREAU et MESSISHA les 29.08 et 05.09 et MM. BOUAKSA, BOUGET, DERVEAUX, HENCK, HOLLECKER et SMOUNI le 05.09 seulement.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président, cette information étant importante dans le cadre des indisponibilités validées par les Arbitres de Ligue.

Mails du 13.08 et 18.08 relatifs aux modalités à mettre en œuvre dans le cadre du tour de cadrage de la Coupe de France du 23.08.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président et communique les renseignements demandés.

ALPES :

Mail du 06.08 relatif à la transmission d'une candidature Arbitres FUTSAL Ligue saison 2020/2021 à savoir KRID Oualid.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président et précise qu'il sera convoqué au Stage CRA FUTSAL le 20.09 à BOULOURIS.

COTE D'AZUR :

Mail du 06.08 relatif à la transmission d'une candidature Arbitres FUTSAL Ligue saison 2020/2021 à savoir AMMAR Moez.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président et précise qu'il sera convoqué au Stage CRA FUTSAL le 20.09 à BOULOURIS.

GRAND VAUCLUSE :

Mail du 06.08 relatif à l'examen des Candidats Ligue nous informant que FUTSI Davut ne sera pas candidat du fait de son arrêt de l'arbitrage pour des raisons professionnelles.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président et réactualise la liste des candidats à l'examen du 23.08.

DES CLUBS :

A.S. CANNES :

Mails du 18 et 21.08 relatif à la demande de désignations d'Arbitres de Ligue en vue du déroulement de 3 matchs, le 19.08 à 18h00 contre le RACING F.C. TOULON en U18, le 21.08 contre le F.C. ANTIBES à 19h00 et le 25.08 contre l'A.S. MAXIMOISE en R1 le 25.08.

Lu et pris note, la CRA remercie le club, donne son accord et transmet les informations au pôle désignations.

SP.C. MONTREDON BONNEVEINE :

Mail du 17.08 nous informant du déroulement d'un match amical niveau R2 contre AUBAGNE F.C 2 le 18.08 à 19h30 au stade TERRADE à MARSEILLE en sollicitant les Arbitres du club.

Lu et pris note, la CRA remercie le club et précise qu'elle donne son accord, Philippe MOUDERY étant l'Arbitre central.

ET.S. FOSSEENNE :

Mails des 17, 19 relatifs à la constitution d'un dossier de candidature au titre de Candidat F4 ex-joueur pro du club.

Lu et pris note, la CRA remercie le club et confirme le rendez-vous avec le candidat le dimanche 23.08 à 17h30.

DES OBSERVATEURS :

- STRAMACCIONI Claude : mail du 17.08 nous faisant part de sa décision de mettre un terme à ses fonctions au sein de la CRA et à celle d'observateur à la fin de la présente saison.

Lu et pris note, la CRA le remercie pour cette information d'anticipation, lui souhaite une bonne saison 2020/2021 et lui apporte tout son soutien pour sa mobilisation la saison suivante auprès de la CDA de COTE D'AZUR.

DES ARBITRES :

Rapport :

- MORANT Clément : mail du 06.08 relatif à la transmission du rapport d'arbitrage et de la feuille sur le match amical du 05.08 à 19h00 opposant AUBAGNE /ALES.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

Courrier : Autres demandes

- **ABDANE Ossama** : mail du 07.08 relatif à l'envoi de son dossier médical en date du 29.07.
Lu et pris note, la CRA le remercie et a transféré le mail au service concerné.
- **GRUT Antoine** : mail du 07.08 relatif au renvoi de son dossier médical (envoi initial le 18.06, mais erreur de saisie).
Lu et pris note, la CRA le remercie et a transféré le mail au service concerné.
- **DOUAY Gaëtan** : mail du 07.08 confirmant l'envoi de son dossier médical en Mars.
Mail du 18.08 nous informant ne pas avoir reçu la convocation et le programme du stage du 23.08.
Lu et pris note, la CRA, tout en le remerciant, a transféré le mail au service concerné et transmis les documents demandés.
- **MARY Alexandre** : mail du 07.08 confirmant l'envoi de son dossier médical, du questionnaire COVID et photo courant juillet.
Lu et pris note, la CRA le remercie et a transféré le mail au service concerné.
- **WOLFF Benoit** : mail du 07.08 informant la prise de rendez-vous pour l'examen clinique en date du 11.08 et demandant la communication du questionnaire COVID.
Lu et pris note, la CRA le remercie et a transféré le mail au service concerné.
- **ABDELGHEFFAR Abdelkader** : mail du 07.08 remerciant la CRA pour l'invitation au stage de rentrée regrettant de ne pouvoir y participer en raison de son indisponibilité professionnelle.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **AMO Alain** : mails du 07.08 et 13.08 confirmant la remise de son dossier médical à la Ligue et transmettant le questionnaire COVID.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **GIRIN Gaëtan** : mail du 08.08 confirmant l'envoi de son dossier médical courant juin à la Ligue et transmettant le questionnaire COVID.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **SASSI Julien** : mail du 08.08 relatif à son agenda décalé du fait de la COVID-19 pour les indisponibilités liées à son activité professionnelle et à une éventuelle absence au stage de rentrée.
Mail du 20.08 relatif à la confirmation de son absence au stage de rentrée et à ses difficultés de saisie sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui précise qu'il sera convoqué au rattrapage des tests physiques.
- **FABRE Arthur** : mail du 09.08 relatif à sa réponse à la fiche de renseignements et joignant le fichier PDF du Google forms.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **OUGCHA Zakaria** : mail du 10.08 relatif à l'envoi de compléments à son dossier médical.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **DAMIR Guillaume** : mail du 11.08 confirmant la remise de son dossier médical à la Ligue le 23.07.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **BOUAKSA Hakim** : mail du 11.08 relatif à l'envoi de son dossier médical et du questionnaire COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **AMMAR Moez** : mail du 12.08 relatif à l'envoi de son dossier médical (sauf test d'effort).
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **RASCLARD Rémy** : mail du 12.08 relatif à la validation de son dossier suite au transfert avec la FFF et la validation de la licence et le nouvel écusson.
Lu et pris note, la CRA le remercie et après contact, lui confirme la validation de tous les points.
- **ADAMCZYK Teddy** : mail du 12.08 relatif à l'envoi de son dossier médical.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **BOUAKSA Hakim** : mail du 11.08 relatif à l'envoi de son dossier médical et du questionnaire COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **GUIMONNEAU Clément** : mail du 13.08 relatif à l'information sur sa participation à des matchs de préparation au niveau District de matchs amicaux les 14 et 15.08.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **MESSAOUDI Anas** : mail du 14.08 relatif à sa demande d'année sabbatique pour la saison 2020/2021 en raison de son cursus universitaire complexe comprenant un stage à l'étranger.

Lu et pris note, la CRA le remerciant pour cette information, lui précise qu'une décision de la CRA sera prise lors de sa prochaine réunion. La CRA lui souhaite un excellent parcours dans ses études.

- POIZE Roland : mail du 14.08 relatif à l'envoi de son questionnaire COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- MERZOUG Yassine : mail du 14.08 relatif à l'envoi de son questionnaire COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- REGGABI Sabri : mail du 15.08 relatif à l'envoi de son dossier médical et du questionnaire COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- BOUBECHA Mohamed : mail du 17.08 relatif à l'envoi de son questionnaire COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- FABIANO Luca : mails du 17 et 13.08 relatifs au fait d'être dans l'impossibilité de pouvoir passer le test PCR COVID-19 en raison de son séjour en vacances ne pouvant se déplacer.
Lu et pris note, la CRA le remercie et enregistre sa non-présence au stage de rentrée ainsi que son inscription pour la séance de rattrapage des tests physiques.
- SZAKOLCZAI Raphaël : mail du 17 et 13.08 relatif au fait d'être dans l'impossibilité de pouvoir passer le test PCR COVID-19 en raison de son activité professionnelle.
Lu et pris note, la CRA le remercie et enregistre sa non-présence au stage de rentrée ainsi que son inscription pour la séance de rattrapage des tests physiques.
- HOLLECKER Sébastien : mail du 17.08 nous informant ne pas avoir reçu la convocation et l'horaire programmé pour les tests physiques et sa demande de quitter le stage plutôt dans l'après-midi pour des raisons professionnelles.
Lu et pris note, la CRA tout en le remerciant, lui transfère les documents demandés et donne son accord pour son départ anticipé.
- MAZOUNI Madjid : mail du 18.08 nous informant de son absence au stage de rentrée en raison de suspicion de COVID-19 dans son entourage.
Lu et pris note, la CRA le remercie et l'informe qu'il sera convoqué pour le rattrapage des tests physiques.
- PEREZ Marina : mail du 19.08 faisant part à la CRA de sa demande d'année sabbatique pour la saison 2020/2021 en raison de changements dans le cadre de son activité professionnelle.
Lu et pris note, la CRA tout en le remerciant pour cette information, lui précise qu'une décision de la CRA sera prise lors de sa prochaine réunion et lui souhaite bonne chance dans son nouvel emploi.
- JURADO Alexandre : mail du 19.08 relatif à la transmission de sa nouvelle adresse à compter de ce jour.
Lu et pris note, la CRA le remercie et modifie ses fichiers et transfère l'information au service concerné.
- LARBI Saber : mail du 21.08 nous informant de son absence au stage de rentrée en raison de l'impossibilité de prise de congés par rapport à son activité professionnelle.
Lu et pris note, la CRA le remercie et l'informe qu'il sera convoqué pour le rattrapage des tests physiques.
- EPINOUX Alex : mail du 21.08 nous informant de son absence au stage de rentrée en raison de son impossibilité de pouvoir passer le test PCR.
Lu et pris note, la CRA le remercie et l'informe qu'il sera convoqué pour le rattrapage des tests physiques.
- MERZOUG Abdelkarim : mail du 21.08 relatif à l'envoi de son questionnaire COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie.

Indisponibilités médicales

- LE CORRE Juluan : mail du 07.08 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage jusqu'au 27.08 suite à une blessure contractée à l'entraînement, saisie d'indisponibilité sur MyFFF validée.
Lu et pris note, la CRA, après contact avec l'Arbitre nous informant d'une intervention à programmer suivi d'un arrêt important, a prolongé l'indisponibilité jusqu'au 31.10.
- MEBAREK Mohamed : mail du 13.08 relatif à la transmission d'un certificat médical de prescription d'une échographie pour problèmes d'articulation au genou et à la confirmation de participation au test technique sans pouvoir être présent au repas.
Lu et pris note, la CRA a enregistré la participation au rattrapage des tests physiques mais demande à l'Arbitre d'informer la CRA au plus tôt sur ses indisponibilités.
- SMOUNI Hichem : mail du 13.08 relatif à une blessure à la cheville contractée à l'entraînement ce jour entraînant l'impossibilité de participer au test physique et au stage de rentrée du 23.08.

Lu et pris note, la CRA le remercie mais après contact par mail l'Arbitre doit confirmer sa présence au stage et faire suivre un certificat médical justifiant cet arrêt et sa dispense de test physique.

- DAMIR Guillaume : mail du 19.08 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage jusqu'au 09.09 suite à une blessure contractée à l'entraînement, saisie d'indisponibilité sur MyFFF validée.

Lu et pris note, la CRA le remercie et enregistre sa participation au rattrapage des tests physiques.

- BOUZAHER Chafik : mail du 21.08 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage de 30 jours jusqu'au 09.09 suite à une blessure contractée à l'entraînement, saisie d'indisponibilité sur MyFFF validée.

Lu et pris note, la CRA le remercie et enregistre sa participation au rattrapage des tests physiques.

- TSALBI Ali : mail du 21.08 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage de 30 jours jusqu'au 20.09 suite à une blessure contractée à l'entraînement, saisie d'indisponibilité sur MyFFF validée.

Lu et pris note, la CRA le remercie et enregistre sa participation au rattrapage des tests physiques.

- BOUGET Romain : mails du 18 et 21.08 relatif à l'information de sa blessure contractée début juillet et à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage de 30 jours jusqu'au 21.09, saisie d'indisponibilité sur MyFFF validée.

Lu et pris note, la CRA tout en le remerciant, enregistre sa participation au rattrapage des tests physiques et lui précise qu'il aurait dû signaler sa blessure à la Commission depuis début juillet, au moment de sa constatation.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres :

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [numerolice@lmedfoot.fr] à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr, (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 07.08, mail envoyé aux Arbitres actuellement déclarés non-désignables en raison de la régularisation de leur dossier soit pour l'examen clinique, soit pour le questionnaire COVID-19, la demande de licence ou le renouvellement des photos.
- Le 12.08 : mail envoyé sur recommandation des médecins et du Président de la Ligue à tous les participants au Stage de Rentrée de la CRA à savoir Arbitres de Ligue, candidats Arbitres de Ligue via leurs CDA, Observateurs CRA et Encadrants CRA, CDA et Ligue afin que chacun subisse le test PCR pour COVID-19 les 19 ou 20.08 et puisse transmettre ses résultats (négatif) le Samedi 22.08 au plus tard pour pouvoir effectuer les tests physiques ou techniques et assister aux réunions programmées.
- Le 12.08 : mail envoyé à tous les Présidents de CDA afin qu'ils relaient auprès de leurs candidats Arbitres de Ligue, les instructions relatives au test PCR prévu (voir paragraphe précédent).
- Le 12.08 : mail envoyé aux Arbitres concernés par le rattrapage des tests techniques le 23.08.
- Le 17.08 : mails envoyés aux Arbitres concernés par les questionnaires FUTSAL, le programme du stage de rentrée du 23.08, les horaires de passage des tests physiques centraux et Assistants, des consignes sanitaires pour ces rassemblements.

- Le 17.08 : mail envoyé à tous les Observateurs de la CRA pour le stage de rentrée du 23.08.
- Le 19.08 : mail de rappel envoyé à tous les participants au stage de rentrée pour les tests PCR COVID-19 et port du masque obligatoire avec l'apport de leurs propres masques.
- Le 19.08 : mail envoyé à tous les Présidents de CDA pour diffusion auprès de leurs Arbitres des informations relatives aux matchs des premiers tours de Coupe de France.

DECISIONS CRA

Décision 03 – 21.08.2020 – Suite demande de MESSAOUDI Anas de pouvoir se mettre en année Sabbatique pour la saison 2020/2021 :

La CRA a reçu en date du 14.08, un mail du Jeune Arbitre de Ligue Anas MESSAOUDI l'informant qu'en raison de son année universitaire importante au niveau diplôme et à son séjour pour un stage de 6 mois à l'étranger, il ne sera pas en mesure d'assurer une saison normale d'arbitrage.

Il demande à la CRA de pouvoir disposer d'une année sabbatique pour la saison 2020/2021.

En application de l'Article 25 de son Règlement Intérieur en vigueur relatif à l'interruption d'activité d'un Arbitre et ceci pour une seule saison, et après examen du dossier, la CRA déclare cette demande conforme.

Le Bureau Exécutif de la CRA émet un avis favorable à cette demande d'année sabbatique pour la saison 2020/2021.

La CRA informe l'Arbitre qu'en raison de l'application du Règlement Intérieur de la CRA Article 22, l'épreuve technique en vigueur entre dans le classement annuel des Arbitres pour la saison en cours et notamment pour leur affectation sur la saison suivante.

Cela signifie que les tests techniques à prendre en compte correspondent à ceux effectués à la fin de saison par l'Arbitre concerné, ayant été en activité ou non pour maladie, en année sabbatique ou en arrêt d'arbitrage.

En conséquence, tout Arbitre en arrêt devra repasser ces tests techniques aux dates prévues tout comme les tests physiques et informer la CRA de ses intentions avant le 30.04.

Cette décision est transmise pour information à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

Décision 04 – 21.08.2020 – Suite demande de PEREZ Marina de pouvoir se mettre en année Sabbatique pour la saison 2020/2021 :

La CRA a reçu en date du 19.08, un mail de l'Arbitre Féminine de Ligue Marina PEREZ l'informant qu'en raison d'un manque de disponibilité lié à ses obligations professionnelles, elle ne sera pas en mesure d'assurer une saison normale d'arbitrage.

Elle demande à la CRA de pouvoir disposer d'une année sabbatique pour la saison 2020/2021.

En application de l'Article 25 de son Règlement Intérieur en vigueur relatif à l'interruption d'activité d'un Arbitre et ceci pour une seule saison, et après examen du dossier, la CRA déclare cette demande conforme.

Le Bureau Exécutif de la CRA émet un avis favorable à cette demande d'année sabbatique pour la saison 2020/2021.

La CRA informe l'Arbitre qu'en raison de l'application du Règlement Intérieur de la CRA Article 22, l'épreuve technique en vigueur entre dans le classement annuel des Arbitres pour la saison en cours et notamment pour leur affectation sur la saison suivante.

Cela signifie que les tests techniques à prendre en compte correspondent à ceux effectués à la fin de saison par l'Arbitre concerné, ayant été en activité ou non pour maladie, en année sabbatique ou en arrêt d'arbitrage.

En conséquence, tout Arbitre en arrêt devra repasser ces tests techniques aux dates prévues tout comme les tests physiques et informer la CRA de ses intentions avant le 30.04.

Cette décision est transmise pour information à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 21.08.2020

Sont toujours en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- GUIMONNEAU Clément : du 21.08 au 28.08.2020
- ROMERO Antonio : du 04.08 au 31.08.2020
- LE CORRE Juluan : du 07.08 au 31.12.2020
- SMOUNI Hicham : du 18.08 au 14.02.2021
- DAMIR Guillaume : du 19.08 au 09.09.2020
- BOUZAHAR Chafik : du 19.08 au 07.09.2020
- BOUGET Romain : du 21.08 au 21.09.2020
- TSALBI Ali : du 20.08 au 20.09.2020

POINT SUR INDISPONIBILITES DU 21.08 AU 13.09.2020

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace MyFFF depuis le 01.07.2020.

La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette première réunion à la Ligue ouverte à partir de 11h00 et prononce la fin de séance à 19h00.

Prochaine réunion de CRA Le 28 Août 2020

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**